

Inscription

L'inscription se fait auprès de Brigitte Duranthon **avant le 5 mai 2017** à l'aide du [bulletin d'inscription joint](#).

Par courrier électronique : Brigitte.Duranthon@cerema.fr

Par courrier : À l'attention de Brigitte Duranthon
Cerema Centre-Est – Département Mobilités
25 avenue François Mitterrand – CS92803 – 69674 Bron Cedex

Frais de participation et repas : 15,50 € TTC (à régler par chèque à l'ordre de l'ARA)

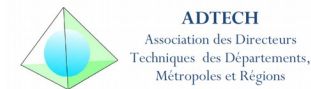
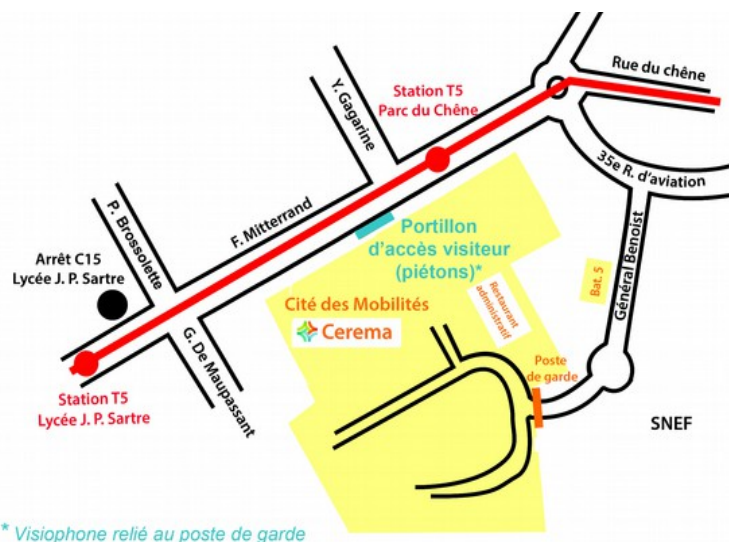
Contact

Gaëlle Chapron
Cerema Centre-Est
Tél : 04 72 14 32 62 – Gaelle.Chapron@cerema.fr

Accès

Amphithéâtre du Cerema Centre-Est
Cité des Mobilités
25 avenue François Mitterrand – CS92803 – 69500 Bron
Tel : 04 72 14 30 30

Retrouvez les accès en détail [ici](#)



Pôles d'échanges et gares routières pour une coordination des offres de transport



Mardi 16 mai 2017
Amphithéâtre Fourvière
Cité des Mobilités
25 avenue François Mitterrand – 69500 Bron

Objectif de la journée

La notion de « pôle d'échanges » est désormais entrée dans le langage courant des politiques publiques, et se diffuse largement dans les territoires. Utilisée pour désigner un lieu où se croisent les modes de déplacements, elle renvoie pourtant à des réalités, des fonctions, des modalités de gouvernance qui peuvent être très diverses.

Parallèlement, le modèle traditionnel des gares routières, qui peuvent constituer un sous-ensemble des pôles d'échanges, est fortement remis en cause par le développement rapide des services routiers librement organisés et la mise en place d'une nouvelle réglementation.

Cette journée technique organisée dans le cadre de la CoTITA Centre-Est a pour objectif de mieux cerner les enjeux liés aux pôles d'échanges et aux gares routières : quelles contraintes nouvelles pèsent sur ces équipements ? Comment les concevoir et les dimensionner ? Comment les intégrer dans le tissu urbain ? Quelles fonctionnalités et services y proposer ? Comment assurer leur gestion et leur exploitation ?

À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée technique s'adresse aux services techniques des collectivités territoriales (régions, départements, communes, communautés de communes...) et aux services déconcentrés de l'État (DREAL, DIR, DDT...) et du Cerema.

Qu'est-ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Logement et de l'Égalité des territoires.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par le comité Transports et Mobilité Durable de la CoTITA Centre-Est, qui regroupe des représentants de conseils départementaux, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et du Cerema.



Programme de la journée

Journée animée par Gilles Bentayou et David Dubois, Cerema Centre-Est.

Chaque thème sera suivi d'un temps d'échanges avec les participants.

Accueil des participants à partir de 9h15

9h45 – Mot d'accueil et présentation de la journée

Les co-présidents de la CoTITA Centre-Est

10h00 – Les pôles d'échanges multimodaux et gares routières : questions d'actualité autour des lieux de l'intermodalité

Gilles Bentayou et David Dubois, Cerema Centre-Est

Première partie : comment concevoir les pôles d'échanges et gares routières ?

10h30 – Les pôles d'échanges multimodaux en région Grand Est : quel dispositif d'intervention ? quels enjeux de planification ?

Pierre Hojlo, Région Grand Est

11h00 – L'aménagement d'un pôle d'échanges en milieu urbain dense : l'exemple de Voiron

Patricia Servage et Géraldine Fournier, Pays Voironnais

11h30 – De la gare au pôle d'échanges : la transformation de la gare de Besançon-Viotte

Pascal Millard, Ville de Besançon et Christophe Thouvenin, Gares & Connexions

Deuxième partie : quels services proposer dans les pôles d'échanges et les gares routières ?

12h00 – La Maison des mobilités et du tourisme au cœur du projet Étoile-Gare d'Annemasse

Alison Lebras, Annemasse Agglomération

12h30 – L'autopartage en gare : le service « TER + Voiture libre-service » dans 30 gares de Rhône-Alpes-Auvergne

Stéphanie Pesenti, Citiz Alpes-Loire

Déjeuner à 13h00

Troisième partie : Comment exploiter les pôles d'échanges au quotidien ?

14h30 – La gestion du pôle d'échanges multimodal d'Annecy

Thierry Girard, Grand Annecy, Daniel Aubaret, Kisio

15h00 – L'intermodalité au quotidien : le pôle d'échanges de Vichy

Sandro Carletti, Communauté d'agglomération Vichy Communauté

15h30 – Gérer au quotidien une gare routière très fréquentée : le cas de Grenoble Gares

Julia Cattoen, Département de l'Isère, Sophie Czekajewski et Emilie Faghel, Transdev

16h00 – Intégrer les attentes des usagers dans la gestion des pôles d'échanges : le cas de Bourg-en-Bresse

Christophe Astruc et Florian Durand-Delabre, Gares & Connexions

16h30 – Conclusions

Les co-présidents de la CoTITA Centre-Est

Fin de la journée à 16h45